

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Le Monde Des Petits Aventuriers inc.	Numéro de permis 2023112	Date d'inspection Le 13 novembre 2025	
Nom de l'établissement Le Monde Des Petits Aventuriers inc.		Numéro de téléphone (506) 284-6418	
Adresse 9 rue Violette Saint-Quentin NB E8A 2B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives 11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; Commentaires : Une éducatrice a un plan pour compléter sa formation dès qu'elle sera offerte. La formation est prévue en début 2026.	Règlement 11(a)	Date limite pour être conforme 30 janv. 2026	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance. Commentaires : Trois éducatrices qui n'ont pas l'Introduction à l'ÉPE font présentement leur formation d'Éducation à la Petite Enfance et les formations sont prévues d'être complétées en janvier 2027.	11(b)	29 janv. 2027	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur, Commentaires : Les contacts d'urgences ne sont pas complets dans 4 dossiers vérifiés. Deux contacts doivent être indiqués et l'adresse complète des deux doit être écrite.	24(1)(b)(iv)	27 nov. 2025	
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien; Commentaires : La serrure de l'armoire des produits toxiques a été brisée, donc les produits avaient été placés hors de la portée des enfants dans l'armoire en haut de la laveuse et sécheuse. Les produits furent apportés dans l'armoire barrée sous clé. La lacune est maintenant conforme.	39(2)(a)	13 nov. 2025	13 nov. 2025
48(6) L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans l'aire réservée à la préparation des aliments les renseignements concernant les allergies des enfants. Commentaires : L'information des allergies n'était pas affichée dans l'aire de préparation de la nourriture. L'affiche fut ajoutée. La lacune est maintenant conforme.	48(6)	13 nov. 2025	13 nov. 2025

Commentaires généraux

- Le ratio enfants / éducatrices est respecté lors de l'inspection de renouvellement.
- Un plan est en place pour compléter les heures de perfectionnement manquantes pour les trois éducatrices.

Observations:

- Les nourrissons ont fait des jeux libres. Certains jouaient à vider un bac de jouet et les ranger à nouveau, d'autres avec des gross blocs, d'autres avec des bébés et dans les deux groupes les enfants regardent par les fenêtres et aiment observer à l'extérieur.
- Tous les enfants préscolaires sont allés jouer à l'extérieur, ont mangé leur repas et ont fait la période de repos. Avant la période de repos, les enfants de 2 ans faisaient de la lecture individuelle avec un petit livre en regardant les images sur leur petit lit.
- Au réveil, ils ont mangé leur collation.

original signé par
Janel Aubut

Le 13 novembre 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de
permis

Date

original signé par
Julie-Pier Robichaud

Le 13 novembre 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date